

RENTÉE DES FACULTÉS. — DISCOURS DE M. FAIVRE.

La rentrée des Facultés a eu lieu le vendredi 21 novembre avec la solennité accoutumée. Depuis trois ans, par une innovation heureuse, au lieu de cinq rapports, dont les détails techniques étaient plus faits pour intéresser un conseil qu'une grande assemblée, nous avons le plaisir d'entendre un vrai discours sur un des sujets les plus élevés des sciences et des lettres. L'orateur était, cette année, M. Faivre, professeur de botanique à la Faculté des sciences. Il a abordé avec succès, à propos du système de Darwin sur la sélection des races, une des plus grandes questions de la philosophie des sciences naturelles, celle de la fixité ou de la variabilité des espèces.

Il a fait connaître d'abord le principe de la sélection artificielle et les résultats auxquels elle a conduit, en France et en Angleterre, les éleveurs et les horticulteurs. Ensuite il a exposé le principe de la théorie de Darwin sur la sélection naturelle; l'origine des variations, leur transmission par voie de l'hérédité, leur développement graduel, sous l'influence du combat de la vie ou de la concurrence vitale. M. Faivre a cherché à établir comment le système de Darwin est inacceptable dans son principe, et inadmissible dans ses conséquences. Il lui reproche de ne pas faire assez grande la part des influences extérieures, de s'appuyer sur des hypothèses que les faits ne justifient pas, pour arriver à cette conclusion, qu'il n'y a que quatre ou cinq types primitifs qui, diversement modifiés, ont engendré toute la variété actuelle des espèces. Selon M. Faivre, les faits de la sélection artificielle, sagement interprétés, nous ramènent contrairement à l'opinion de Darwin, à la théorie de la fixité des espèces et de leur variabilité limitée. — Ce discours, remarquable par l'élévation des vues, par l'élégance et la clarté, a été écouté avec le plus grand intérêt et vivement applaudi par la docte assemblée. Nous nous permettrons seulement de reprocher à M. Faivre d'avoir peut-être trop fait intervenir les intérêts de la Providence et de la puissance créatrice dans ses arguments contre Darwin. Qu'il y ait quatre ou cinq types primitifs, qu'il n'y en ait même qu'un seul, au lieu de cent, au lieu de mille, nous ne voyons pas que la Providence ait rien à y perdre; nous ne serions pas même très-embarrassé de prouver que, dans le premier système, sa prévoyance admirable éclate encore mieux que dans le second. Il ne faut pas, à ce qu'il nous semble, mettre si facilement la Providence à la merci, en quelque sorte, des hypothèses et des découvertes scientifiques, ni la rattacher trop étroitement à l'état actuel de la science, qui du jour au lendemain peut changer. Peut-être vaudrait-il mieux imiter l'exemple de Fénelon qui, dans son *Traité de l'existence de Dieu*, s'attache toujours à montrer que la Providence est sauve, soit qu'on embrasse l'une ou l'autre des grandes hypothèses qui divisaient la science de son temps. D'ailleurs, partout où il y a une loi, même celle de la concurrence vitale, il y a un ordre, il y a un plan, il y a la Providence.

F. B.